

**Nombre de membres en****exercice:** 11**Séance du jeudi 21 avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un avril l'assemblée régulièrement convoqué le 14 avril 2022, s'est réuni sous la présidence de Yvette FROIDEFOND.

**Présents :** 10

**Sont présents:** Yvette FROIDEFOND, Edmond HARTMANN, Patrice MATENCE, Olivier GUITARD, Francis LOYGUES, Eric MONTAGNE, Christiane OSTERMANN, Dominique FILHOL, Malika LASSERRE, Romain TRILLE

**Votants:** 11

**Représentés:** Michel VANTILCKE

**Secrétaire de séance:** Romain TRILLE

**Ordre du jour :**

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance 06/04/2022 et de la séance du 08/04/2022

**COMMUNE**

1. Délibération : demande de subvention au titre des amendes de police auprès du département pour le parking l'aménagement du bourg (dossier à transmettre avant le 27/04/2022)

2. Délibération : cimetière/parking : présentation des devis des travaux et choix de l'entreprise

3. Madame le maire informe le CM du courrier de Mme Flannery : achat du chemin communal.

Délibération - détermination du prix de vente, si accord vente du CM

**SERVICE DE L'EAU**

Délibérations

4. Bornage du périmètre de sécurité immédiat de la station de Bru

|                       |                |               |
|-----------------------|----------------|---------------|
| Devis des géomètres : | PANGEO CONSEIL | 744.00 € TTC  |
|                       | GEA            | 1020.00 € TTC |

5. Sécurisation du poste de chloration

Devis de Véolia 5934.00 € TTC

Devis de la SAUR 3888.00€ TTC

6. Bague de scellement pour sécuriser les compteurs

Devis de HYDROMECA 1087.79 € TTC

Devis de EVODIS 13310.00 € TTC (la quantité minimum à commander est de 5000 bagues)

Questions diverses

**Début de séance : 19h10****Désignation du secrétaire de séance**

Secrétaires de séance : Romain TRILLE

**Approbation du procès-verbal de la séance du 06/04/2022 et du 08/04/2022**

Le secrétaire de séance les signe.

## **COMMUNE**

*1. Délibération : demande de subvention au titre des amendes de police auprès du département pour le parking l'aménagement du bourg (dossier à transmettre avant le 27/04/2022)*

**Objet : AMENAGEMENT DU BOURG - PARKING PUBLIC - Demande de subvention au titre des amendes de police auprès du département (DE\_01\_21\_04\_22)**

La commune peut bénéficier d'une subvention au titre des amendes de police pour des travaux de voirie en matière de sécurité routière.

Madame le maire propose de soumettre un dossier de demande de subventions pour la mise en sécurité du bourg avec la réalisation d'un parking de 37 places, passage piétons.

En effet, lors des cérémonies ou fêtes du village, les véhicules sont garés sur le bas-côté des routes dans le bourg.

Les travaux de l'aménagement sont estimés à 43 041.31 € HT soit 51 649.57 € TTC.

Madame le maire

- présente à l'assemblée le dossier « dotation au titre des amendes de police »,
- précise que le versement de cette subvention ne s'effectuera qu'après délibération du conseil municipal,
- propose à l'assemblée de délibérer en ce sens.

Le conseil municipal, vu l'exposé de Madame le maire, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de se prononcer favorablement pour cette demande de subvention, autorise Madame le maire à effectuer toutes les démarches pour transmettre le dossier.

*2. Délibération : cimetière/parking : présentation des devis des travaux et choix de l'entreprise*

-> Reporté

En attente de deux nouveaux devis (Lagrèce et Le Provost). Nouveau vote dans une quinzaine de jours.

La commission cimetière se réunira à la réception des devis. Ensuite, il y aura délibération en CM.

*3. Madame le maire informe le CM du courrier de Mme Flannery : achat du chemin rural*

*Délibération - détermination du prix de vente, si accord vente du CM*

-> Reporté

Madame le maire doit convoquer Mme Flannery et M. Baldès pour arrangement.

## **SERVICE DE L'EAU**

*4. Bornage du périmètre de sécurité immédiat de la station de Bru*

**Objet : SERVICE DE L'EAU - Bornage du périmètre de sécurité immédiat de la station de Bru (DE\_02\_21\_04\_22)**

Madame le maire informe le conseil municipal de poursuivre le dossier sur la protection du forage à Bru.

Pour ce faire, Madame le maire présente les devis du bornage du périmètre de sécurité immédiat de la station de Bru, suivant les recommandations de l'ARS.

Devis des géomètres : PANGEO CONSEIL 744.00 € TTC + les bornes soit 864.00 € TTC (auquel il devra être rajouté 20 € ht/point en cas de mise en place de bornes en lieu et place des piquets)  
GEA 1020.00 € TTC

Madame le maire informe le conseil municipal que les crédits ont été ouverts sur l'opération 134 « étude périmètre captage Bru ».

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des documents présentés et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte le devis du géomètre : PANGEO CONSEIL,
- donne pouvoir à Madame le maire pour signer le devis,
- autorise Madame le maire à engager les dépenses correspondantes au devis.

## 5. Sécurisation du poste de chloration

**Objet : SERVICE DE L'EAU - Sécurisation du poste de chloration - station de pompage à Bru (DE\_03\_21\_04\_22)**

Madame le maire informe le conseil municipal de la nécessité des travaux à effectuer à la station de pompage, suivant les recommandations de l'ARS.

Pour ce faire, des devis ont été établis :

- devis de Véolia 5934.00 € TTC
- devis de la SAUR 3888.00€ TTC

Cette intervention servira à sécuriser le poste de chloration de la station de pompage.

Madame le maire informe le conseil municipal que les crédits ont été ouverts sur l'opération 132 « poste de chloration ».

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des documents présentés et en avoir délibéré, décide à 7 voix pour, 2 contres et 2 abstentions de se prononcer favorablement,

- accepte le devis de SAUR d'un montant de 3888.00 € TTC,
- donne pouvoir à Madame le maire pour signer le devis,
- autorise Madame le maire à engager les dépenses correspondantes au devis.

## 6. Bague de scellement pour sécuriser les compteurs

**Objet : SERVICE DE L'EAU - Bague de scellement pour sécuriser les compteurs d'eau (DE\_04\_21\_04\_22)**

Madame le maire informe le conseil municipal de la nécessité de sécuriser les compteurs d'eau des abonnés par des bagues de scellement.

En effet, des irrégularités lors des relevés de compteurs d'eau ont été constatées à plusieurs reprises.

Pour ce faire, des devis ont été établis :

- devis de HYDROMECA 1 141.53 € TTC
- devis de EVOBOIS 13 310.00 € TTC (la quantité minimum à commander est de 5000 bagues)

Madame le maire informe le conseil municipal que les crédits ont été ouverts sur l'opération 129.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des documents présentés et en avoir délibéré, décide à 9 voix pour et 2 abstentions de se prononcer favorablement,

- accepte le devis de l'entreprise HYDROMECA,
- donne pouvoir à Madame le maire pour signer ce devis,
- autorise Madame le maire à engager les dépenses correspondantes au devis.

## Questions diverses :

- ❖ Vote au sujet des horaires des conseils municipaux : 19h30 -> vote : 11 voix pour.
- ❖ Salle des fêtes : grande salle fermée pour les associations -> refaire la convention de location.
- ❖ Voir le prix d'un vidéo projecteur.
- ❖ Madame le maire informe des factures concernant les élèves scolarisés en primaire sur le RPI et à Mauroux
- ❖ Madame le maire a contacté PALMERO concernant l'ascenseur de la mairie. Palmero a réparé et l'ascenseur fonctionne à nouveau. Facture de 1764.22 € TTC. Mme Lasserre va négocier la facture.
- ❖ Le pizzaiolo de Touzac souhaite venir avec un camion sur la place. Madame le maire a donné son accord. Un forfait de location d'emplacement sera envisagé. Madame le maire devra demander à Soturac les modalités.
- ❖ Pour le rond-point de Port de Vire -> voir aménagement, -> voir légalité.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35**